

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00017
Numéro SIREN : 301 187 431
Nom ou dénomination : 4 M MEREU BTP

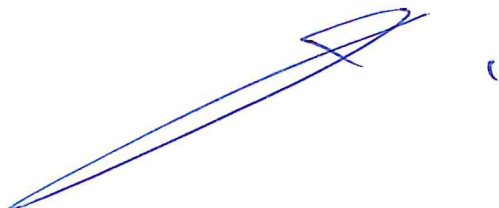
Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 11718

4M MEREU BTP
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE
QUARTIER DU PIGEONNIER
301 187 431 RCS AVIGNON

COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020
--

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fabien MEREU
Président du directoire



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	22 514	22 514		347
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	269 167		269 167	119 167
Constructions	230 889	194 175	36 714	18 291
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 986 147	2 395 343	590 804	437 945
Autres immobilisations corporelles	1 647 687	1 411 122	236 565	270 702
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	305		305	305
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 756		1 756	956
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 159 989	4 023 154	1 136 835	849 236
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	25 308		25 308	45 223
En-cours de production (biens et services)	41 270		41 270	71 864
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 433 819		2 433 819	2 830 037
Autres créances	120 669		120 669	24 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	900 000
Disponibilités	1 396 786		1 396 786	1 122 668
Charges constatées d'avance (3)	14 697		14 697	25 315
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 032 549		5 032 549	5 020 058
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 192 537	4 023 154	6 169 384	5 869 293
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 517 922	2 382 084
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	40 938	135 838
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 658 859	3 617 922
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 797	29 797
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 797	29 797
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	627 399	645 016
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	832 380	733 534
Dettes fiscales et sociales	1 019 610	840 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 338	2 703
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 480 727	2 221 574
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 169 384	5 869 293
(1) Dont à plus d'un an (a)		615 065
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 480 727	1 606 509
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	10 622		10 622	5 961
Production vendue (services)	7 060 998		7 060 998	8 067 897
Chiffre d'affaires net	7 071 621		7 071 621	8 073 858
Production stockée			-30 594	-3 329
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 906	1 375
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			58 333	36 878
Autres produits			50 300	48 907
Total produits d'exploitation (I)			7 154 566	8 157 690
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 345 148	1 476 681
Variations de stock			19 915	15 782
Autres achats et charges externes (a)			2 696 991	3 161 744
Impôts, taxes et versements assimilés			127 027	148 486
Salaires et traitements			1 638 803	1 781 627
Charges sociales			998 654	1 106 101
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			266 361	283 092
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 141	9 816
Total charges d'exploitation (II)			7 102 040	7 983 329
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			52 526	174 361
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15 264	25 005
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15 264	25 005
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			12 907	14 316
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 907	14 316
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 357	10 689
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			54 883	185 050

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 010	92
Sur opérations en capital	11 500	28 010
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	14 510	28 101
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	27 793	10 930
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	27 793	10 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-13 283	17 171
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	662	66 383
Total des produits (I+III+V+VII)	7 184 339	8 210 796
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 143 402	8 074 958
BENEFICE OU PERTE	40 938	135 838
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	2 735	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	27 487	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	12 334	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 6 169 384 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 40 938 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact jugé significatif sur les règles et méthodes comptables appliquées par l'entreprise dans la mesure où le dirigeant a pris des mesures jugées appropriées pour assurer la continuité d'exploitation.

Les impacts de cet événement jugés significatifs et pertinents sur la performance de l'exercice et la situation financière de l'entreprise, font l'objet d'une information détaillée dans les rubriques appropriées de l'annexe ci-après. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 514			22 514
Immobilisations incorporelles	24 038			24 038
- Terrains	119 167	150 000		269 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	86 777	26 870	6 098	107 549
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 690 286	310 290	14 429	2 986 147
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 578 734	66 000	40 000	1 604 734
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 953			42 953
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 641 257	553 160	60 527	5 133 890
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	956	800		1 756
Immobilisations financières	1 261	800		2 061
ACTIF IMMOBILISE	4 666 556	553 960	60 527	5 159 989

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 167	347		22 514
Immobilisations incorporelles	22 167	347		22 514
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	112 485	5 150		117 635
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	79 342	3 296	6 098	76 540
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 252 341	157 431	14 429	2 395 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 315 456	96 322	40 000	1 371 778
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 529	3 815		39 344
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 795 153	266 014	60 527	4 000 640
ACTIF IMMOBILISE	3 817 320	266 361	60 527	4 023 154

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 570 941 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 756		1 756
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 433 819	2 433 819	
Autres	120 669	120 669	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 697	14 697	
Total	2 570 941	2 569 186	1 756
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures a etabli	74 101
Avoirs non parvenus	2 767
Deboucre.divers-prod. a recevoir	12 703
Interets a recevoir	585
Total	90 157

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	29 797				29 797
Total	29 797				29 797
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 480 727 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	832 380	832 380		
Dettes fiscales et sociales	1 019 610	1 019 610		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	628 737	628 737		
Produits constatés d'avance				
Total	2 480 727	2 480 727		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	627 399			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	16 848
Interets c/c courus	12 334
Autres charges a payer	2 789
Taxes-charges a payer	271
Rrr a accorder & avoirs a etablir	660
Deboucre.divers-ch.a payer	678
Total	33 580

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	13 237		
Cca-air liquide	1 460		
Total	14 697		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 a eu un impact sur les résultats de la société, dans la mesure où son chiffre d'affaires a baissé de 12 %.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impact de l'événement Covid-19 sur les charges

La société a perçu des aides liées au chômage partiel pour un montant de 80 k€

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 48 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés		
Ouvriers	25	
Total	48	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	1 000 129
Autres engagements donnés	1 000 129
Total	1 000 129
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 167 409 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

4M MEREU BTP

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

301 187 431 RCS AVIGNON

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2021**

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé l'obligation, pour le Président du Conseil de surveillance, d'établir le rapport sur les procédures de contrôle interne, si la Société n'est pas cotée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 6 169 384 €

Chiffre d'affaires : 7 071 621 €

Résultat de l'exercice : 40 937,53 €

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler concernant le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Conseil de surveillance

Nicole MEREU-ROUBY



4M MEREU BTP
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE
QUARTIER DU PIGEONNIER
301 187 431 RCS AVIGNON

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 23 JUIN 2021**

TROISIEME RESOLUTION

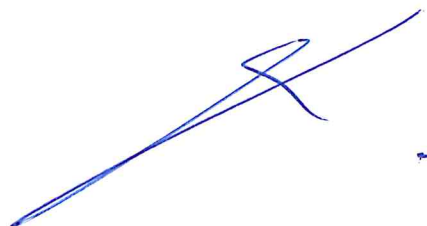
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 40 937,53 € en totalité au compte Autres réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme

Le président du directoire

Fabien MEREU



4M MEREU BTP
Société Anonyme
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : LE PONTET (84130)
14 rue Roumanille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

GALLO & ASSOCIES AUDIT
29 Avenue Félix VIALLET
38000 GRENOBLE

4M MEREU BTP
Société Anonyme
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : LE PONTET (84130)
14 rue Roumanille

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société **4M MEREU BTP**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **4M MEREU BTP** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 8 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

GALLO & ASSOCIES AUDIT

Sébastien CHIRAT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, representing the name Sébastien Chirat.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	22 514	22 514		347
Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	269 167		269 167	119 167
Constructions	230 889	194 175	36 714	18 291
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 986 147	2 395 343	590 804	437 945
Autres immobilisations corporelles	1 647 687	1 411 122	236 565	270 702
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	305		305	305
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 756		1 756	956
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 159 989	4 023 154	1 136 835	849 236
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	25 308		25 308	45 223
En-cours de production (biens et services)	41 270		41 270	71 864
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 433 819		2 433 819	2 830 037
Autres créances	120 669		120 669	24 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	900 000
Disponibilités	1 396 786		1 396 786	1 122 668
Charges constatées d'avance (3)	14 697		14 697	25 315
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 032 549		5 032 549	5 020 058
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 192 537	4 023 154	6 169 384	5 869 293
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 517 922	2 382 084
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	40 938	135 838
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 658 859	3 617 922
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	29 797	29 797
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 797	29 797
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	627 399	645 016
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	832 380	733 534
Dettes fiscales et sociales	1 019 610	840 321
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 338	2 703
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 480 727	2 221 574
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 169 384	5 869 293
(1) Dont à plus d'un an (a)		615 065
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 480 727	1 606 509
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	10 622		10 622	5 961
Production vendue (services)	7 060 998		7 060 998	8 067 897
Chiffre d'affaires net	7 071 621		7 071 621	8 073 858
Production stockée			-30 594	-3 329
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 906	1 375
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			58 333	36 878
Autres produits			50 300	48 907
Total produits d'exploitation (I)			7 154 566	8 157 690
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 345 148	1 476 681
Variations de stock			19 915	15 782
Autres achats et charges externes (a)			2 696 991	3 161 744
Impôts, taxes et versements assimilés			127 027	148 486
Salaires et traitements			1 638 803	1 781 627
Charges sociales			998 654	1 106 101
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			266 361	283 092
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 141	9 816
Total charges d'exploitation (II)			7 102 040	7 983 329
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			52 526	174 361
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15 264	25 005
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15 264	25 005
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			12 907	14 316
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			12 907	14 316
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 357	10 689
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			54 883	185 050

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 010	92
Sur opérations en capital	11 500	28 010
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	14 510	28 101
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	27 793	10 930
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	27 793	10 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-13 283	17 171
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	662	66 383
Total des produits (I+III+V+VII)	7 184 339	8 210 796
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 143 402	8 074 958
BENEFICE OU PERTE	40 938	135 838
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	2 735	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	27 487	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	12 334	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 6 169 384 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 40 938 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact jugé significatif sur les règles et méthodes comptables appliquées par l'entreprise dans la mesure où le dirigeant a pris des mesures jugées appropriées pour assurer la continuité d'exploitation.

Les impacts de cet événement jugés significatifs et pertinents sur la performance de l'exercice et la situation financière de l'entreprise, font l'objet d'une information détaillée dans les rubriques appropriées de l'annexe ci-après. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 514			22 514
Immobilisations incorporelles	24 038			24 038
- Terrains	119 167	150 000		269 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	86 777	26 870	6 098	107 549
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 690 286	310 290	14 429	2 986 147
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 578 734	66 000	40 000	1 604 734
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 953			42 953
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 641 257	553 160	60 527	5 133 890
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	956	800		1 756
Immobilisations financières	1 261	800		2 061
ACTIF IMMOBILISE	4 666 556	553 960	60 527	5 159 989

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 167	347		22 514
Immobilisations incorporelles	22 167	347		22 514
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	112 485	5 150		117 635
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	79 342	3 296	6 098	76 540
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 252 341	157 431	14 429	2 395 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 315 456	96 322	40 000	1 371 778
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 529	3 815		39 344
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 795 153	266 014	60 527	4 000 640
ACTIF IMMOBILISE	3 817 320	266 361	60 527	4 023 154

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 570 941 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 756		1 756
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 433 819	2 433 819	
Autres	120 669	120 669	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 697	14 697	
Total	2 570 941	2 569 186	1 756
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	74 101
Avoirs non parvenus	2 767
Deboucre.divers-prod. à recevoir	12 703
Interets à recevoir	585
Total	90 157

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	29 797				29 797
Total	29 797				29 797
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 480 727 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	832 380	832 380		
Dettes fiscales et sociales	1 019 610	1 019 610		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	628 737	628 737		
Produits constatés d'avance				
Total	2 480 727	2 480 727		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	627 399			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	16 848
Interets c/c courus	12 334
Autres charges à payer	2 789
Taxes-charges à payer	271
Rrr à accorder & avoirs à établir	660
Deboucre.divers-ch.a payer	678
Total	33 580

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	13 237		
Cca-air liquide	1 460		
Total	14 697		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

La crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 a eu un impact sur les résultats de la société, dans la mesure où son chiffre d'affaires a baissé de 12 %.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impact de l'événement Covid-19 sur les charges

La société a perçu des aides liées au chômage partiel pour un montant de 80 k€

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 48 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés		
Ouvriers	25	
Total	48	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	1 000 129
Autres engagements donnés	1 000 129
Total	1 000 129
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 167 409 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.